

PROMOTION Grandes Ecoles

Bulletin trimestriel des élèves, des anciens élèves et des professeurs des grandes écoles et des classes préparatoires

Attaques contre les Grandes écoles

Souvenez vous, il y a quelques semaines seulement.

Une poignée de professionnels de la grève en mal de sensations fortes, pour la plupart issus des rangs de la gauche et de l'extrême gauche étudiante, décidèrent de bloquer une vingtaine de campus.

En agitant l'épouvantail de la réforme LMD et avec lui le spectre d'une pseudo privatisation de l'université, ces agitateurs en herbe espéraient bien nous rejouer une partition qui fit leur renommée au cours d'un certain printemps 68. Malheureusement pour eux, les étudiants, dans leur très grande majorité, ne tombèrent pas, cette fois-ci, dans le piège de la désinformation et du mensonge.

Mais, si le bon sens et la raison finirent par l'emporter dans les universités, on ne peut pas en dire autant des Grandes écoles qui firent coup sur coup les frais de prises de décisions empreintes de démagogie et de dogmatisme, bien éloignées de ce qui fait le fondement de la réussite de ces établissements.

La discrimination positive contre les Grandes écoles

Ce fut d'abord le coup porté par le Directeur de Sciences po, Richard Descoings, contre ce qui constitue le socle du fonctionnement des Grandes écoles: le concours d'entrée.

Petit rappel des faits. Il y a trois ans, Sciences po Paris a pris brutalement la décision d'instaurer une procédure dérogatoire afin de permettre à un certain quota de bacheliers issus de Zones d'Education Prioritaire (ZEP) d'intégrer l'IEP, au nom de la diversification socio-culturelle de cette vénérable maison. En clair, il s'agissait de

Lire la suite en page 2

Signez la pétition nationale pour démocratiser l'accès aux Grandes écoles



Depuis le 12 novembre dernier, l'UNI diffuse dans l'ensemble des Grandes écoles une grande campagne de pétition afin de condamner l'instauration de la discrimination positive instaurée à Sciences po Paris et de demander à l'ensemble des Présidents et directeurs de Grandes écoles de s'engager en faveur d'une véritable démocratisation respectueuse du principe d'égalité.

L'UNI souhaite, qu'à leur initiative, soient créés des classes préparatoires gratuites ouvertes à tous, seules à même d'assurer à chacun la possibilité de présenter, dans les mêmes conditions de départ,

les concours d'accès à ces écoles et de rétablir la méritocratie comme principe directeur de l'enseignement supérieur.

Pour signer et commander cette nouvelle campagne, découpez le coupon réponse en page 4.



S o m m a i r e	📄 Attaques contre les grandes écoles	Page 1-2
	📄 Signez la pétition pour démocratiser l'accès aux grandes écoles	Page 1
	📄 Entretien avec Madame Tincelin, directrice de l'ESC Le Havre	Page 3
	📄 Pour les entreprises, les grandes écoles ont toujours la cote	Page 4



choisir, de manière totalement arbitraire, des élèves qui intégreraient Sciences po parce qu'ils viennent de ZEP et non pour leurs capacités reconnues. Le principe de la discrimination positive venait de naître !

L'UNI a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Paris pour dénoncer ce qui s'apparentait bel et bien à une remise en cause de trois principes qui constituent la clef de voûte du fonctionnement de l'enseignement français et en particulier des Grandes écoles: l'égalité des chances, la reconnaissance du mérite et le principe constitutionnel d'égal accès à l'éducation.

Sur cette base, le 6 novembre dernier, la Cour Administrative d'appel de Paris a rendu son arrêt concluant en toute logique à l'annulation de la procédure.

Si cette décision constitua indubitablement un réel désaveu pour Richard Descoings et sa politique à la tête de Sciences po, force est de constater que le mal était malheureusement déjà fait et que la discrimination positive allait par la suite devenir une notion à la mode. Par son côté expérimental, le projet de Sciences po a su en effet séduire certains directeurs d'IEP de province avides de notoriété, ou encore le Directeur d'HEC sans que pour autant ceux-ci ne mettent leurs plans à exécution.

De plus, le combat est loin d'avoir atteint son terme puisque Richard Descoings a décidé de persister dans son désastreux entêtement en faisant adopter le 15 décembre dernier, par le Conseil de direction de

l'IEP de Paris, de nouvelles « conventions ZEP » n'intégrant que quelques malheureuses modifications de forme. Mais, la riposte ne s'est pas faite attendre, l'UNI une nouvelle fois a décidé de déposer un recours devant la justice ad-

ministrative afin d'empêcher que Sciences po et plus généralement l'ensemble des Grandes écoles ne se transforment en laboratoire de discrimination positive.

Le CNESER interdit aux écoles de commerce de délivrer des mastères

L'autre affaire qui ébranla ces dernières semaines les Grandes écoles est venue du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), composé par l'ensemble des syndicats d'étudiants, de professeurs et de représentants des personnels administratifs de l'enseignement supérieur français. Qu'en est-il au juste ?

La mise en œuvre progressive de la réforme LMD va, dans les années qui viennent, engendrer une profonde réorganisation de l'architecture des cursus en Europe, entraînant une mise aux normes de l'ensemble des diplômes délivrés à l'échelle européenne.

C'est dans cette perspective qu'un travail d'audit a été confié, depuis la fin de l'année 2001, à une commission conduite par le professeur Jean-Pierre Helfer afin de déterminer quelles seront les écoles supérieures de commerce susceptibles, en France, de pouvoir attribuer le grade de mastère aux diplômés de niveau Bac+5. Rappelons au passage que les universités ont, de facto, d'ores et déjà le droit de délivrer le grade de mastère, qui est devenu la norme de référence en Europe.

Deux ans plus tard, la commission

Helfer vient de rendre sa copie: 28 écoles peuvent attribuer le mastère en même temps que leur diplôme. Cependant, cette liste devait être avalisée par le CNESER et le 20 octobre dernier sa réponse tombe: c'est un refus. Ces écoles parmi lesquelles figurent ni plus ni moins HEC, l'ESSEC ou encore l'ESCP, seraient-elles indignes de décerner un grade universitaire?

En fait le CNESER reproche au modèle français des écoles de commerce d'être trop élitiste, trop coûteux, pas assez axé sur la recherche... Bref, d'être trop éloigné du sacro-saint système universitaire. En revanche, dit en substance le CNESER, chaque Sup de co pourrait se rapprocher d'une université pour lui demander le droit de délivrer le fameux grade.

Bien évidemment, l'UNI a dénoncé cette mise sous tutelle des écoles de commerce par l'université. D'ailleurs, l'UNI a été la seule organisation étudiante à se prononcer en faveur de l'attribution du grade de mastère aux diplômés de niveau Bac+5 issus d'une ESC. La position de l'UNI fut, fort heureusement, suivie par le ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, qui déclara qu'il n'était pas d'accord avec la décision adoptée par le CNESER. Après tout, l'avis de ce dernier n'est que consultatif...

Ces récentes attaques visant à nuire au prestige et à l'attractivité des Grandes écoles doit être l'occasion de rappeler à leurs détracteurs que plus que jamais dans le cadre de l'application de la réforme LMD, celles-ci doivent s'affirmer comme des pôles d'excellence à part entière délivrant un enseignement de qualité, alliant culture générale et qualification professionnelle, qui récompensent le mérite individuel dans le respect de l'égalité des chances.

Entretien avec **Christiane Tincelin**

Directrice de l'ESC Le Havre

Madame la directrice, quelles sont, selon vous, les principales motivations qui conduisent les étudiants à vouloir intégrer un établissement comme le votre ?

Les étudiants qui cherchent à évoluer dans le milieu de l'entreprise sont attirés par les formations des Ecoles Supérieures de Commerce car elles leur permettent d'acquérir les connaissances académiques mais aussi les expériences pratiques et les comportements qui sont nécessaires à la formation d'un manager. A ce titre la pédagogie d'HEC Entrepreneurs que nous avons mise en oeuvre dans le programme de l'ESC Le Havre est exemplaire car l'apprentissage du management ne se suffit pas des méthodes pédagogiques traditionnelles. L'Ecole leur ouvre par ailleurs des possibilités d'échanges avec 88 universités étrangères situées sur les cinq continents et donc la possibilité de vivre de véritables immersions culturelles très bénéfiques à leur parcours. Une école, c'est enfin un milieu de vie fort et engageant qui participe directement à l'épanouissement de l'étudiant.

Quels sont les principaux secteurs d'activité vers lesquels s'orientent les futurs diplômés de l'ESC Le Havre ?

On peut dire tous secteurs : les services (assurance, banque, audit/conseil,...) mais aussi industrie (agro-alimentaire, automobile...) ou distribution et logistique. Et dans tous ces secteurs ils pratiquent tous les métiers sauf ceux qui relèvent purement des qualifications d'ingénieurs. Pour ne citer que les fonctions les plus classiques : marketing, vente, comptabilité, finance,

contrôle de gestion, gestion des ressources humaines, organisation, communication.



Les écoles de commerce sont connues pour les relations étroites qu'elles entretiennent avec le tissu économique local. Quels en sont les principaux bénéfices retirés à la fois par l'école et les étudiants ?

Les écoles développent effectivement d'importantes relations avec le tissu économique dont une bonne part à l'échelon local et régional. A l'ESC Le Havre, les entreprises apportent leur appui pédagogique (enseignement et missions confiées aux étudiants), fournissent des offres de stages et des emplois, deviennent partenaires de manifestations, financent le programme par le versement de leur taxe d'apprentissage. Il suffit d'évoquer les actions engagées pour en apprécier l'intérêt de la permanence des échanges entre école et entreprises. A l'ESC Le Havre, 300 missions étudiantes et 400 stages sont menés chaque année par les étudiants au service de leur

formation certes, mais aussi au service des entreprises qui les « recrutent ».

Vous venez d'ouvrir une nouvelle filière permettant l'obtention du diplôme de l'école par la voie de l'apprentissage. Pensez-vous à l'avenir continuer à développer ce type de formation ? Cela correspond-il à une réelle demande de la part des étudiants ?

L'apprentissage est une filière spécifique de préparation au diplôme mais elle reste très marginale en nombre d'étudiants concernés. Son intérêt est de proposer aux élèves qui ont la maturité de faire un choix professionnel dès la fin de la première année de conclure un contrat avec une entreprise : l'étudiant bénéficie alors d'une formation en alternance appropriée, devient un salarié avec prise en charge par l'entreprise des droits de scolarité. Une formule séduisante d'autant plus qu'ils prennent une avance de deux ans sur leurs camarades de promotion en matière de droits à la retraite !

*Promotion Grandes Ecoles
N°23 - Hiver 2004*

Directeur de la publication :
Alexandre Hascoët

Rédaction :
Audrey Canestrier
Benoit Perrin
Jean-Guillaume Remise

Promotion Grandes Ecoles
8, rue de Musset - 75016 Paris
tél : 01.45.25.34.65.

www.promotiongrandesecoles.com
contact@promotiongrandesecoles.com

Pour les entreprises

les Grandes écoles ont toujours la cote

Une récente enquête de la SOFRES, ayant pour thème le recrutement des jeunes diplômés de Grandes écoles, a été réalisée auprès de 400 chefs d'entreprises. Les résultats de ce sondage sont intéressants à double titre. Ces résultats révèlent un engouement croissant des chefs d'entreprises pour les élèves ingénieurs ou issus d'écoles de commerce.

Parmi les qualités appréciées chez les jeunes diplômés, 92% des recruteurs estiment le niveau théorique de formation très satisfaisant. Mais ce n'est pas le seul point fort cité par les responsables du recru-

78% des recruteurs interrogés estiment qu'une collaboration étroite permettra aux jeunes diplômés d'être plus rapidement opérationnels après l'embauche

tement. En effet, 76 % d'entre eux sont sensibles à la capacité d'adaptation, de réactivité, et de travail des néophytes de l'entreprise ayant été formés dans des écoles d'ingénieur ou de commerce.

Néanmoins, les DRH sont très critiques quant aux connaissances pratiques. Ils estiment que de vraies carences existent en matière de formation empirique des élèves. Ces manques traduisent une diffi-

culté à être rapidement opérationnel au sein de l'entreprise. Seulement 39 % des recruteurs estiment les jeunes diplômés opérationnels à leur entrée dans l'entreprise. Ainsi, ce constat influence directement les critères d'appréciations à l'embauche. Un jeune diplômé sera plus facilement recruté s'il est issu d'un cursus en alternance ou d'une école dont l'accent serait mis sur l'apprentissage.

Les solutions préconisées pour pallier à ce manque de formation purement professionnelle se réfèrent pour la plupart à un partenariat accru entre les écoles et l'entreprise. En effet, 78% des recruteurs interrogés estiment qu'une collaboration étroite permettra aux jeunes diplômés d'être plus rapidement opérationnels après l'embauche, et anticiper les pénuries de recrutement. Il apparaît, donc, que la professionnalisation des études est une vraie valeur ajoutée en terme d'insertion professionnelle. Dès lors, le rêve à moitié caché des présidents d'université de mettre les Grandes écoles sous leur coupe serait une catastrophe. En effet, intégrer le moule unique universi-



taire, fondé sur un enseignement pour large partie théorique mettrait en péril l'avenir des Grandes écoles.

Si, l'avenir des Grandes écoles et de l'insertion de leurs diplômés semble aujourd'hui pérenne, un effort particulier doit être néanmoins consenti sur la professionnalisation des études afin de résister aux assauts universitaires.

A l'occasion des prochaines élections du CROUS, faites entendre la voix des étudiants des Grandes écoles. Votez et faites voter pour la liste "UNI pour l'égalité des chances".
<http://www.uni-crous2004.com>

Découpez et retournez à : Promotion Grandes Ecoles - 8, rue de Musset - 75016 Paris - 01.45.25.34.65

uni
Grandes
écoles

promotiongrandesecoles.com

Nom : Prénom :

Filière : Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

Désire :

- Signez la pétition pour démocratiser l'accès aux grandes écoles
- Adhérer à l'UNI Grandes écoles ; étudiants 10 euros - autres 35 euros
- Recevoir le prochain numéro de Promotion Grandes Écoles
- Commander..... exemplaires de ce numéro

date :

Signature :